

Débat

Protection Juridique des Femmes Opératrices Economiques au Tchad.

Le comité d'organisation de la SENAFET de l'ANIE a organisé une conférence débat sur le thème : « **Protection Juridique des Femmes Opératrices Economiques au Tchad** » qui a eu lieu ce lundi 06 Mars 2017 dans la salle de réunion de l'ANIE.

Dr Manasset Guéalmbaye, DG de l'ANIE, après salutation, a remercié tout le staff de l'ANIE en générale et les participants en particulier d'avoir répondu présent à cette invitation. Selon le DG, le comité a tenu à organiser cette rencontre autour du dudit thème pour mieux réfléchir sur les différentes entraves juridiques qui empêchent les femmes à s'engager dans le monde des affaires ici au Tchad. Les femmes représentent **51%** de la population tchadienne et excellent plus dans l'informel, qui malheureusement constitue un manque à gagner pour notre pays. Pour œuvrer dans la même vision de son Excellence Mr le Président Idris Deby Itno en ce qui concerne l'horizon **2030**, les femmes doivent s'impliquer au maximum. De ce fait, elles méritent d'être encouragées sur le plan juridique.

Après l'introduction du DG de l'ANIE, c'était autour de la Conseillère, Mme Guemdje Liliane de présenter son exposé sur le thème de l'année. Selon elle, l'égalité de sexe pose un problème dans le monde en général et au Tchad de manière particulière. Mais beaucoup des textes internationaux et nationaux ont été ratifiés concernant le droit de la femme. On a entre autres :

Le décret n°**186** du 16 Avril 2002 relatif à la protection juridique et économique des femmes, droit des opératrices économiques, ordonnance relative aux personnes physique ou morale dotant d'une personnalité juridique, les chartes des investissements du **06 PR /84** du 12 Avril 1984, le code OHADA, le code du Travail, le code Douanier, le code d'échange, le code Minier, le Droit des Affaires, la Constitution, la Liberté Fondamentale du 10 Décembre 1988, la charte Africaine des Investissements, droit Politique de la femme 1962, code sur toutes les discriminations de la femme du 26 Juin 1986.

Dans nos sociétés il y a des documents qui permettent aux femmes de participer à l'activité commerciale à l'exemple du texte OHADA, égalité de

salaire (**convention 100 de l'OIT main d'œuvre masculine et féminine**). Mais malheureusement ces dernières sont confrontées à des difficultés telles que l'octroi de crédit et financement pour les activités génératrices de revenu, le crédit bancaire qui nécessite une garantie ou un titre foncier.

Dans le secteur informel transfrontalier, les femmes sont victimes du viol, d'insulte, d'escroquerie et de la mauvaise foi des douaniers. Et dans le secteur formel il ya également le coût élevé du fisque qui pose problème sans oublier le titre foncier.

Lors du débat quelles que propositions ont été émises pour pallier à ces problèmes. En premier lieu il faut d'abord trouver une solution rapide concernant le secteur informel transfrontalier, par exemple :

- ✓ Créer un guichet unique.
- ✓ Mettre en place une équipe pour orienter les femmes de l'informel à s'intégrer dans le formel avec l'appui de l'ANIE pour la constitution juridique de leurs entreprises.
- ✓ Penser à l'alphabétisation des femmes illettrées.
- ✓ D'aller vers ces femmes et de les sensibiliser.
- ✓ Créer des entrepôts par secteur d'activité en GIE.

Pour ce qui est du formel, il faut simplement :

- ✓ Revoir le coût du fisque en baisse et d'incérer dans le code du commerce en projet la parité genre.
- ✓ Revoir le code foncier pour faciliter l'acquisition des titres fonciers par les femmes.
- ✓ Et enfin demander à l'Etat de mettre dans les banques des fonds de garanties pour faciliter l'octroi des crédits aux femmes.

Une motion de recommandation a été adressée à l'endroit du Gouvernement, aux partenaires techniques et à l'association des opérateurs économiques dans le but de mener des actions pour booster l'économie, contribuer au développement social et surtout lutter contre la pauvreté dans notre pays. Surtout de mettre en pratique les législations pour favoriser les femmes à être activement nombreuses dans le monde des affaires.